L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

SEPTIEME ANNEE. — N° 172

SAMEDI 22 JUIN 1901

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES — Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX et dans toutes les agences de publicité

Beaucoup de Bruit...

Il a été mené grand tapage, ces jours-ci, autour de la double manifestation cléricoméliniste — théâtrale et gastronomique, — qui a été donnée samedi et dimanche derniers, à Roubaix, à l'instigation du maestro Eugène Motte et avec le concours du soprano Guillain, du baryton Thierry et de la basse très profonde Ribot.

Nous avons intentionnellement laissé jaser nos confrères.

Mais maintenant que le bruit des paroles s'est éteint, que les vapeurs du banquet se sont dissipées, il nous est bien permis d'apporter notre appréciation dans un débat où le collectivisme, principal accusé, a été condamné sans avoir été appelé à se défendre.

Dans un remarquable article, M. Georges Robert s'est appliqué à opposer les Guillain et Ribot d'hier aux Guillain et Ribot d'aujourd'hui. Avec évidence, il a démontré que, l'un et l'autre, ont renié leur ancien programme républicain et déserté la cause qu'ils avaient juré de servir.

La preuve matérielle et morale de cette évolution cynique du député de Dunkerque et du député de Saint-Omer était déjà faite par leurs votes à la Chambre, mais il n'était pas mauvais qu'elle fut soulignée, devant l'opinion, par l'opposition de leur langage dans le passé, avec leur langage d'aujourd'hui.

Le *Phare du Nord* qui partage, maintenant, avec l'*Echo*, la tâche rude de couvrir et d'absoudre les renégats, aurait fort à faire, malgré sa grande souplesse, pour expliquer les contradictions criantes, grinçantes, relevées par le *Progrès*.

Il ne s'y essaiera sans doute pas.

Quant à l'*Echo*, il admire. C'est son rôle d'admirer ! Toute parole ou tout acte qui prend le caractère d'un défi à la démocratie, alors même qu'il serait un outrage à la probité politique, le fait tomber en pâmoison.

Et alors il sort de son arsenal à épithètes, les mots les plus élogieux pour couvrir les plus honteux reculs, les déviations les plus scandaleuses.

Que voulez-vous, les circonstances ont voulu qu'il n'eût jamais que la politique des autres et son esprit souffle de concert.

C'est pourquoi nous ne désespérons pas de le voir radical un jour et peut-être collectiviste !

Pourtant deux seuls journaux sont en droit de triompher de la volte-face de MM. Guillain et Ribot :

C'est la *Croix* et la *Dépêche*.

Ils n'y ont d'ailleurs pas manqué et la fumée de leur encens a fait nuage avec celle du *Phare* et de l'*Echo*.

Ainsi, il est bien entendu que tout le parti conservateur, de M. Guillain à M. l'abbé Cyr, de M. Ribot à M. Henri Langlais est disposé à livrer assaut contre notre république pourtant si timidement, si carintivement réformatrice !

C'est sur le dos du collectivisme qu'on a battu le rappel des appétits.

Le spectre ! Le spectre rouge ! Voyez le spectre !...

L'histoire se refait.

C'est le même spectre qui nous a valu l'empire, après 1848 ; c'est encore lui qui, au Seize-Mai, a failli nous faire sombrer dans la royauté ; prétendrait-on, par le même moyen, faire accepter aux masses l'idée d'une dictature, fille et serve de l'accouplement clérico-méliniste ?

Il saute aux yeux que l'on tend à ce but. Mais, à défaut des républicains, les socialistes sauront s'opposer à sa réalisation.

Notre démocratie a trop de flamme vitale pour se laisser conduire aux abîmes par la flûte d'un Guillain ou le trombone d'un Ribot.

Elle est majeure, maintenant, elle sait discerner entre ses amis et ses ennemis, de même qu'elle a conscience de ses véritables intérêts.

On peut nous attaquer, nous injurier, travestir notre programme, nous habiller en épouvantail, on n'empêchera pas le peuple de se serrer chaque jour davantage autour de nous, parce qu'il sent, s'il ne le sait, que nous sommes les seuls artisans de ses progrès dans le présent et de son émancipation dans l'avenir.

Aussi serait-il oiseux de s'appesantir sur la manifestation de Roubaix.

Tels des peaux-rouges frappant à coups redoublés sur un gong dans l'espérance d'un festin qui leur échappera, MM. Guillain, Thierry et Ribot ont fait beaucoup de bruit... pour rien.

Le collectivisme qu'ils prétendent dévorer se porte fort bien et il narguera longtemps encore leur fringale.

G. SIAUVE-EVAUSY.

L'ACTION SOCIALISTE

La Suppression de l'Octroi de Roubaix

Le Conseil Municipal de Roubaix et le programme de Lyon. — Pourquoi on combat la Suppression de l'octroi.

III

Après avoir relevé les mensonges des réacteurs, après avoir rappelé à la politesse, aux convenances et à la vérité les millionnaires de la Chambre de Commerce, — et nous regrettons de n'avoir pu reproduire ici tous les chiffres et tous les arguments qu'il donne — le maire de Roubaix termine ainsi son rapport :

Citoyens,

Lorsqu'il y a neuf ans, les travailleurs ont pris possession de l'Hôtel-de-Ville, la classe ouvrière leur avait confié l'exécution d'un programme, de l'application duquel devait résulter une amélioration du sort de ceux qui ouvrent et qui peinent.

Ce mandat, nous avons mis notre énergie et notre orgueil à l'accomplir.

Nous avons créé des cantines scolaires, nous avons distribué des chaussures et des vêtements aux enfants des écoles communales, les seules dont nous ayons le devoir de nous occuper.

Nous avons organisé l'envoi des enfants malingres de nos écoles au Sanatorium de St-Pol

Nous avons établi un service de consultations judiciaires.

Nous avons doté Roubaix d'un premier établissement municipal de bains à prix très réduits.

Si la pharmacie municipale, où la classe ouvrière aurait pu se procurer des médicaments à prix coûtant, ne fonctionne pas, c'est par suite de circonstances indépendantes de notre volonté.

Nous avons, malgré la mauvaise volonté et l'opposition sournoise de certaine autorité, réduit au minimum la durée de la journée de travail et garanti un minimum de salaire pour les ouvriers occupés sur les chantiers communaux, en introduisant dans les cahiers des charges de nos entrepreneurs, les dispositions bienfaisantes du décret du 10 avril 1899

Nous n'avons cessé de tenir la main à l'exécution de la loi, si imparfaite hélas ! sur l'assainissement des logements insalubres et les auteurs de la loi, récemment votée, sur la protection de la santé publique nous trouveront ici disposés à les seconder.

Ce programme comportait encore la suppression de l'octroi et son remplacement par des taxes plus équitables. Aussitôt que possibilité nous a été donnée de réaliser cette réforme, nous l'avons entreprise.

Nous n'ignorions pas, ce faisant, que nous allions exaspérer contre nous l'Esprit de Routine, l'Esprit de Privilège. Nous nous attendions aux critiques de ceux à qui la réforme allait demander la juste part des charges qu'ils doivent supporter — et nous rendons cette justice à nos contradicteurs qu'ils ont très largement répondu à cette attente.

Pour combattre notre projet, on ne s'est pas montré très scrupuleux sur le choix des moyens; on n'a hésité ni sur la qualité ni sur le nombre des allégations erronées et on n'a pas craint de faire état de chiffres faux.

On espérait par là soulever contre la réforme la partie de la population qui en profitera. Mais cet espoir mauvais ne se réalisera pas, nous en avons pour garant le bon sens de notre population

«La véritable audace, la véritable action au profit de la classe ouvrière, disait récemment un des plus glorieux orateurs de notre époque, c'est de ne pas craindre, pour servir en fait le prolétariat, les colères et les criailleries ; c'est d'aller toujours, sans réserve et sans peur, jusqu'au bout des réformes possibles : c'est de secouer l'esprit de routine......»

Cette audace, nous voulons l'avoir

Cette action, nous vous convions à l'exercer avec nous ; car elle sera profitable à ceux que nous défendons.

C'est sur ces mots que Carrette termine et, vraiment il peut s'enorgueillir de son audace féconde, comme il a le droit de rappeler l'Œuvre socialiste du Conseil municipal qu'il préside. Les socialistes de Roubaix ont agi et ils continuent d'agir. Ils se sont servis des moyens et des facilités que le pouvoir bourgeois pouvait mettre à leur disposition et ils ont prouvé par leurs créations que, même dans l'état actuel des choses, il était possible à des élus de bonne volonté, animés d'un sens pratique des affaires, de réaliser d'utiles améliorations, toutes profitables aux travailleurs.

Ce faisant, le Conseil municipal de Roubaix a rendu à la cause de la République Sociale des services qui dépassent en utilité les plus éloquents discours et les plus énergiques manifestes.

Carrette et ses amis ont « ouvré ». Les travailleurs socialistes ne demandent pas autre chose à leurs représentants.

Et Carrette et ses amis agiront encore dans l'intérêt de la masse ouvrière en supprimant l'octroi, malgré l'opposition sournoise des Motte et consorts, dont un député républicain de Saône-et-Loire, M. Dubief, a si justement relevé le caractère hypocrite et mesquin, au cours de la discussion sur les taxes de remplacement de Lyon.

« En somme, disait M. Fernand Dubief, — et c'est par cette citation que nous voulons terminer — en somme, quand il s'agit du principe tout le monde est d'accord : on reconnaît que les octrois sont quelque chose de détestable ; on maudit très haut ces vieilles douanes intérieures, l'on appelle à la rescousse les témoignages les plus concluants, on cite Turgot, Dupont de Nemours et d'autres. Mais lorsqu'on en arrive aux réalisations pratiques et qu'on se trouve en face de projets sérieusement et consciencieusement étudiés comme celui de la ville de Lyon, immédiatement toutes les mesures proposées deviennent exécrables, contraires à l'équité, et l'on vous demande de rejeter, un à un, séparément, chacun des articles de la réforme, de façon à ruiner, pour ainsi dire, à force de brèches, l'édifice que l'on ne peut culbuter en bloc

Peut-être serait-il mieux de dire très franchement : « Les octrois sont des barrières détestables, c'est vrai ; mais en somme elles couvrent un système fiscal dont bénéficient ceux dont nous gardons les intérêts, et c'est pour conserver ce système fiscal que nous trouvons toutes vos propositions mauvaises et qu'en réalité nous ne voulons pas qu'on enlève les barrières d'octroi.»

On éviterait du moins ainsi de fâcheuses et trop évidentes contradictions.

Nous, dans ce déplacement d'impôt nous voyons en effet, une surcharge pour ceux qui ont les épaules fortes et un allégement pour le prolétariat ouvrier que nous avons à cœur de défendre, pour les petits, pour les humbles et les déshérités qui succombent sous le poids des charges publiques et c'est pour cela que nous voulons jeter bas l'octroi.

Il n'y a rien à ajouter à ces paroles d'un honnête homme.

En jetant bas l'octroi de Roubaix, la municipalité socialiste travaille pour le prolétariat. Et c'est pourquoi elle a le droit de dédaigner les calomnies que répandent contre elle les anciens républicains avachis que le Jésu recueille, — les Guillain, les Ribot et tous artistes en trahison, — à qui le mépris de la démocratie fait déjà cortège.

Emile RAYMOND.

Lamentations Cléricales

Les pieuses feuilles de sacristie se lamentent parce que le Sénat va voter la loi sur les associations. Ces journaux traitent de «caïmans» les braves pères conscrits et colorent de rouge M. Waldeck-Rousseau en l'étiquetant «collectiviste»

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots» : Quand «le gouvernement de défense républicaine» essaie d'une façon légère à protéger l'Etat laïque et l'esprit laïque contre l'empiétement congréganiste c'en est fait, paraît-il, de la religion et de la liberté C'est du moins, ce que pense le père de la constitution, M Wallon

Parce que la République Française, comme l'Espagne, comme le Portugal, se décide enfin à se débarrasser de la vermine cléricale, la tolérance se meurt ! Comme il est étrange d'entendre ceux qui, au cours de l'Histoire ont été les adversaires irréductibles de toute liberté de penser et de toute tolérance se réclamer actuellement de la liberté et de la tolérance ! S'ils avaient au moins le cynique courage de Veuillot : «Nous leur demandons, disait-il, la liberté parce qu'elle est dans leurs principes, mais nous la leur refusons parce qu'elle n'est pas dans les nôtres.»

Mais ils oublient, nos braves cléricaux, tout leur passé : est-ce nous qui avons allumé les torches de l'Inquisition, est-ce nous qui avons sonné la St-Barthélemy, est-ce nous qui avons armé le bras de Ravaillac, est-ce nous qui avons présidé à la révocation de l'édit de Nantes et fait les Dragonades : Et Dolet et Giordano Bruno qu'ils ont brûlés et Galilée qu'ils forcèrent à abjurer ?

En plein XIX siècle même, ils ont réveillé les guerres de religion par l'antisémitisme et l'antiprotestantisme C'est abuser du mot de liberté, que prétendre vouloir la liberté pour tous, c'est permettre à une catégorie de citoyens d'être un péril social par les richesses qu'ils ont accumulées et d'infecter par l'enseignement clérical, le cerveau de milliers d'enfants.

Quand on prend des mesures prophylactiques en temps d'épidémie on n'attente pas à la liberté des citoyens. L'Etat n'a pas seulement à sauvegarder la santé physique mais la santé morale des citoyens. Gardons-nous de désarmer, quand nos adversaires se parent du masque du libéralisme.

CHRONIQUE

JEAN COSTE

ou l'Instituteur de Village

Pour être lu par les travailleurs manuels.

Charles Péguy vient d'éditer dans ses *Cahiers de la Quinzaine* (1) une œuvre poignante que son auteur, M. Antonin Lavergne, ancien instituteur, actuellement professeur d'école normale, a intitulée : *Jean Coste ou l'Instituteur de village.*

Mon collaborateur et ami Dewercker a souvent, dans sa *Tribune Laïque*, entretenu nos lecteurs de la situation précaire faite aux jeunes instituteurs, à ces hommes qui, pour accomplir la haute mission d'éducateurs du peuple que leur a confiée la République, gagnent un peu plus qu'un valet de ferme, beaucoup moins qu'un mineur.

Je voudrais pouvoir publier, dans ces colonnes, tout le roman d'Antonin Lavergne, tant cette simple et douloureuse étude m'a remué, tant j'ai ressenti, à cette lecture, l'émotion unique que procurent le vrai et le sincère.

L'auteur me pardonnera si je déflore son œuvre, mais il me semble que l'histoire de Jean Coste, même maladroitement résumée par moi ,fera vibrer le cœur du travailleur qui lira ces lignes et éveillera en lui un sentiment de profonde sympathie et de fraternelle gratitude pour le prolétaire intellectuel qui, par l'enseignement quotidien, fait de son fils un citoyen.

* * *

Jean Coste ,ancien élève de l'Ecole Normale primaire, est depuis quelque dix ans instituteur adjoint.

Les hasards de l'avancement l'ont amené à Peyras, une petite ville où, devenu très amoureux d'une gentille ouvrière, fille d'un compagnon menuisier, il s'est marié.

Sa femme, Louise, est mal portante, — fatiguée par une double maternité, elle quitte, sur les injonctions de son mari, le magasin où elle travaillait, et le ménage en est réduit au traitement de Coste : 1700 francs, y compris les indemnités et suppléments payés par la ville.

Cependant on joint les deux bouts.

Enfin, Jean Coste gagne la trentaine et se voit pourvu d'un poste de titulaire dans un village de trois cents habitants.

Le voilà dans sa nouvelle résidence, à Maleval, enseignant à 25 petits paysans, vivant entre sa femme, épuisée par une nouvelle grossesse et ses deux enfants.

Il a laissé à Peyras quelques petites dettes qu'il a promis de payer à tempérament, et doit à un collègue les cinquante francs indispensables pour le déménagement,car les instituteurs n'ont droit à aucune indemnité en cas de déplacement.

Coste, qui est de cinquième classe, gagne donc mille francs par an ; — il a deux cent cinquante francs comme secrétaire de la mairie ; — puis il espère bien que les petits cadeaux vont affluer, et que les paysans qui tuent leur cochon, qui rentrent les récoltes ou qui tirent le vin nouveau penseront au *maître* et le remercieront par un don en nature des soins donnés à leurs gars.

Mais la désillusion est cruelle. Il vit dans un milieu rude et gourd de montagnards égoïstes et avares, parmi des fournisseurs défiants qui commencent à le regarder en-dessous dès le jour de son arrivée, quand il leur demande crédit jusqu'à la fin du mois.

Sa femme languit, affaiblie par la maternité proche ; — elle a le mal du pays et le pauvre instituteur, après sa classe, doit ceindre ses reins du tablier de toile bleue et faire le ménage, car l'argent manque et l'on ne prend une femme que pour la lessive.

Pour comble Louise accouche de deux jumelles et la gêne se fait tous les jours plus lourde à la maison.

Et toujours, dans ce livre, sonne l'éternel et navrant refrain : L'argent manque ! L'argent manque !... Les notes s'accumulent, on fait un trou pour en boucher un autre, c'est une vie lamentable faite à ce pauvre diable en proie au continuel souci du lendemain.

La mère, aveugle, de Coste, qu'il a recueillie, a bien une terre qui vaut quelque argent ; — on la soupçonne aussi de cacher dans sa malle des économies péniblement accumulées ; — mais aux timides tentatives du fils qui implore sa générosité, la vieille s'indigne, maudit l'épouse malade, la mauvieille qui se fait soigner, rabroue le fils ingrat qui veut dépouiller les siens, et finalement, en paysanne avare et jalouse de garder la terre, refuse farouchement de se dessaisir de son petit bien et d'écorner son magot.

L'instituteur retombe au plus profond de son angoisse pendant que, parfois, aux heures de désespérance, il surprend dans les yeux de sa Louise le monstrueux souhait de voir mourir la mère.

Les expédients commencent . Coste essaie d'emprunter à des amis qui l'éconduisent, à des agences qui le volent sans lui prêter un sou, au Mont-de-Piété du chef-lieu qui lui donne quelques écus de sa montre et des humbles bijoux de sa femme.

Les boutiquiers l'humilient de leurs réclamations brutales, les dettes deviennent de plus en plus criardes ; — on abuse de sa position en lui livrant des marchandises avariées qu'il n'ose ni marchander ni refuser parce qu'on lui fait crédit.

Quand il va toucher chez le percepteur du bourg les 79 fr. 16 centimes mensuels, (2,63 par jour) l'argent paraît se volatiliser entre ses doigts ; — plus un sou quand les moins patients des fournisseurs sont payés ; — et malgré les prodiges d'économie du malheureux qui se fait tour à tour savetier et tailleur pendant que Louise gémit sur son lit de douleur, ses enfants et lui sont minables, couverts de vêtements maladroitement rapiécés, chaussés de savates.

* * *

Un jour, après avoir veillé longtemps pour rafistoler sa vêture, il doit se rendre à une conférence d'instituteurs qui se tient au canton sous la présidence de l'inspecteur primaire.

Le sort le désigne pour la leçon pratique ; — et, honteux de ses nippes, sous les regards de ses collègues plus aisés, il bafouille lamentablement et sombre dans l'humiliation Mais à la sortie, dans un café où on l'a entraîné, le misérable crie éloquemment sa détresse et ses paroles trouvent un écho dans le cœur de ses collègues.

Un stagiaire, Bertrand, qui gagne neuf cents francs par an, et à qui il reste, par mois, sa pension payée, dix francs pour sa garde-robe et ses menus plaisirs, vient de s'écrier :

— Ah ! malheur ! Ils mériteraient que nous fissions la classe en savates et en veston troué aux coudes.

A la conférence pédagogique l'inspecteur s'est plaint du recrutement de plus en plus difficile des élèves-maîtres dans les écoles normales...

Je ne puis résister au désir de citer ce passage :

«Cette fièvre de révolte commune réveilla Coste de son atonie et son âme se troubla sous la montée des angoisses et des rancunes accumulées durant son séjour à Maleval. A son tour il parla, et les réflexions qui à son insu lui étaient venues maintes fois, firent bouillonner son cerveau. L'œil en feu, maintenant, le geste haut, le timbre clair, il se plaignait à son tour laissant crever l'orage de ses détresses et de ses hontes, longtemps couvées. Et soit qu'une grande amertume donnât à ses paroles un profond accent de sincérité, soit que ses collègues qui l'avaient vu le matin à la conférence si gauche et si peu disert, fussent étonnés de l'entendre s'exprimer avec tant de chaleur et d'aisance, il vint un moment où dans le frais silence accueillant de la salle ouverte sur un jardinet plein du gazouillement d'un jet d'eau et des bruissements d'acacias aux odeurs naissantes, la voix de Coste résonna seule, vibrante, passionnée.

— Oui, s'écria-t-il, l'instituteur a raison de se plaindre devant la banqueroute des espoirs dont on l'a bercé. Certes il a longtemps attendu, patient, confiant, dévoué, en serviteur modeste et obéissant. Mais, est-ce sa faute s'il se lasse enfin d'être toujours payé de paroles vaines, de phrases à effet, si, sous prétexte de nécessités budgétaires, on recule, d'année en année, les améliorations auxquelles il a droit...

» ... Jadis le maître d'école s'habillait comme il voulait et nul ne trouvait à redire à sa blouse et à ses sabots. N'était-il pas un paysan comme les autres ? Aujourd'hui, non. Il doit vivre autrement ; on lui demande de la tenue ; il est devenu une sorte de petit bourgeois, en apparence, n'ayant qu'un traitement fixe de plus en plus insuffisant, car tout renchérit même dans les villages les plus reculés, car, à part le secrétariat de la mairie parfois, il n'a point d'autre ressource que ses mille francs, car, officiellement, il ne peut accepter aucun cadeau...

» ... Un découragement immense se lisait dans l'attitude de Coste, assourdissait sa voix tout à l'heure vibrante, et qui désormais arrivait lointaine. Il se tut et un silence pénible s'abattit. Tous étaient songeurs maintenant ; aucune lueur de révolte ne brillait dans les yeux et les dos courbés semblaient ployer sous le poids... »

A la maison, au retour, il retrouve un enfer. Sa femme et sa mère se chamaillent tous les jours, la bru, furieuse de voir l'avaricieuse belle-mère qui les condamne à la misère ; — la vieille remplie de haine pour cette pauvresse que son fils a épousée, dédaignant un beau parti : une grosse paysanne remplie d'écus, ayant des bien au soleil.

* * *

Enfin la mère meurt ! .. C'est presque une joie dans la maison, et Coste se surprend à pousser un soupir de soulagement en découvrant dans la malle une bourse qui contient deux cent cinquante francs.

La terre est vendue pour quelques centaines de francs et enfin les dettes sont payées, une chèvre est achetée pour nourrir les bessonnes, et même, dans l'armoire s'empile une avance d'une douzaine d'écus.

Mais le malheur guette à la porte !

Un jour, le maire, un fonctionnaire en retraite, un *rouge* vient trouver son secrétaire de mairie et lui apprend que les *blancs* travaillent pour leur élection, que le succès du *conseil sortant* paraît compromis, que l'instituteur est intéressé à ce succès parce que les *blancs* ont promis à un des leurs la place de greffier.

Coste a une souleur à cette nouvelle, et bêtement, avec des naïvetés de néophyte il se met à faire campagne pour le maire sortant, — arrêtant et catéchisant maladroitement les paysans qui l'écoutent goguenards, sans répondre, ou bien qui lui font des promesses vagues.

Les *blancs* triomphent et leur premier soin est de punir le malheureux de sa propagande en lui retirant, malgré son humble attitude, sa place de secrétaire de la mairie.

Vingt francs de moins par mois ! C'est de nouveau la lamentable gêne et les dettes qui s'installent au foyer.

Les commerçants réactionnaires se vengent en mettant opposition sur les appointements du maître d'école. Le percepteur retient 20 pour cent du salaire.

63 fr. 33 rentrent mensuellement à la maison !

La pauvre Louise, toujours souffrante, se révolte contre cette injustice du sort. Son caractère s'aigrit, elle devient dure pour son mari qu'elle rend responsable de leur navrante situation , à la détresse physique de la faim et de la maladie vient s'ajouter la défiance mutuelle, — et les scènes de ménage se font de plus en plus fréquentes.

Arrivent les vacances. — L'oisiveté forcée déprime un peu plus l'instituteur que sa classe occupait, distrayait. A présent ses longues journées vides le fatiguent davantage, d'autant que le pays est en activité autour de lui : on fait les vendanges.

Il a des réflexions bien douloureuses, mais combien justes ! Je cite textuellement .

« Alors il se soulevait, et devant l'activité de tout le village occupé aux vendanges qui battaient leur plein, il se révoltait contre les exigences de sa « noble » profession. Il était jeune, il était fort, et pendant ces longs jours de vacances, il devait rester les bras croisés, dans l'inaction. Sa dignité l'y obligeait. Il avait le plus grand besoin d'argent et il n'avait pas le droit d'en gagner, lui, fils de paysans, grandi au milieu des travaux de la glèbe, en se louant comme vendangeur pour un salaire de trois à quatre francs par jour ! Non, c'était défendu ; il fallait se contenter des cinquante-deux sous qu'on lui payait, pour ne rien faire durant ces cinq ou six semaines. Ces paysans, qu'il enviait, auraient eux-mêmes trouvé étrange, ridicule, qu'il travaillât comme eux, de ses mains... »

L'hiver vient, les jours se succèdent de plus en plus sombres.

Le froid oblige la famille à descendre dans la classe pour y jouir d'un reste de chaleur donné par le poêle administratif.

Mais le maire intervient et menace Coste d'une plainte à l'inspecteur. Il le traite presque de voleur et l'accuse de se chauffer aux frais de la commune.

Le pauvre diable s'enlise toujours plus profondément dans un morne désespoir. Ses chefs sont indisposés contre lui. On le trouve éducateur médiocre et chef de famille négligent.

Son avenir lui apparaît comme irrévocablement fermé, et dans son esprit germe un moment l'idée du suicide...

Et l'auteur termine par cette phrase :

« Mais tout de suite, avec le sentiment intense de sa responsabilité, le suprême amour-propre du fonctionnaire reculant devant tout bruit, tout scandale, il se raidit, incapable d'une franche et dernière révolte. »

* * *

Dans sa préface, Péguy rappelle qu'un premier éditeur sollicité par l'auteur lui fit cette réponse : « C'est bien noir, ce roman ! Et puis, il n'y a pas de gens aussi malheureux que ça ! »

Eh ! bien non ! cette histoire de Jean Coste n'est pas poussée au noir. Rien n'est exagéré dans ce sombre tableau.

En dehors de son développement dramatique, l'œuvre de M. Lavergne est une critique très précise, très vécue, très juste, de la situation actuelle des humbles fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Des amitiés personnelles, des sympathies bien sincères et aussi, je m'en flatte, la vie journalière de ma première jeunesse m'ont fait connaître dans l'intimité, beaucoup de jeunes instituteurs.

J'ai toujours senti chez ces obscurs, chez ces oubliés, la gêne constante, — d'autant plus douloureuse qu'elle se dissimulait fièrement sous une redingote ; — et je trouve profondément déplorable que dans un régime qui se réclame des idées de progrès et de justice, ceux-là qui devraient vivre dans la tranquillité respectée d'un quasi-sacerdoce, soient en réalité parmi les plus déshérités.

Et je crois qu'eux aussi en viendront à désirer, à appeler de tous leurs vœux la transformation sociale destructrice de toute iniquité.

Maurice MONIER.

(1) *Cahiers de la Quinzaine*, Ch. Péguy, éditeur, 16, rue de la Sorbonne, Paris.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Le *Journal Officiel* a publié, avant-hier, que par décret rendu sur le rapport du ministre du commerce, était nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Sarraut (Guillaume-Maurice), avocat à la Cour d'appel de Paris, publiciste, chargé par le gouvernement français d'une mission en Angleterre à l'occasion de l'exposition internationale de Glasgow, conseiller du commerce extérieur de la France.

Maurice Sarraut est un de nos meilleurs confrères, — un de nos amis les plus affectionnés.

Lors de la grève de Carmaux, c'est grâce à lui, par ses reportages d'une poignante éloquence, publiés par la *Dépêche de Toulouse*, que la France ouvrière fut émue. Depuis, directeur des bureaux parisiens de notre grand confrère méridional, Sarraut a continué de combattre pour la vérité républicaine et pour la justice sociale. Nul ne peut parler de la réforme fiscale, qui n'a pas lu son *Enquête sur l'impôt sur le revenu en Suisse*

Nous adressons à Maurice Sarraut nos meilleures félicitations.

—o—

Il se plaide, en ce moment, devant la cour suprême de Chicago, un divorce dont le motif est des plus curieux, mais aussi des plus rares.

Une femme demande le divorce parce que son mari a une jambe de bois.

La plaignante a cru, grâce au mensonge de l'intéressé, qu'il était boiteux à la suite d'une entorse. Il n'y avait donc pas de motif de la part de la plaignante pour ne pas l'aimer

Mais, après le *mariage*, elle s'est aperçue qu'il n'avait pas du tout de cheville.

La duperie était trop forte , de là une demande en divorce, les affections de la dame ne pouvant se porter sur un homme à jambe de bois.

—o—

Le gouvernement anglais vient de publier le rapport préliminaire sur le recensement.

Les cinq plus grandes villes d'Angleterre, après Londres, ont donné les chiffres suivants :

Liverpool,684.947 habitants; Manchester,543,969; Birmingham, 522,182 ; Leeds, 428,953 ; Sheffields, 380,717.

La population mâle de l'Angleterre et du pays de Galles est de 15,721,728, contre 16,804,347 du sexe féminin.

Il n'est pas tenu compte des hommes servant à l'extérieur dans l'armée et dans la marine militaire, non plus que dans la marine marchande.

Le chiffre proportionnel de la population des villes est de 77 %. Ie était de 75 % en 1891.

—o—

Les Américains sont décidément des gens bien extraordinaires.

Un jeune homme de trente-cinq ans, M. J. Abramson, vient de se suicider sur la tombe de sa belle-mère, Mme Strauss. Il avait pour cette brave femme une telle affection, il lui était tellement reconnaissant de lui avoir donné une femme réalisant pleinement son idéal, qu'il n'a pu lui survivre,et a préféré se donner la mort. Voilà un suicide assurément peu banal, tout au moins par les sentiments qui l'ont amené. Il est si rare de voir un gendre ne pas détester sa belle-mère.!

—o—

Il règne, en ce moment, une noble émulation de fécondité parmi les femmes italiennes

Ainsi, à Forbi, une femme, Erminie Moschini, vient de donner naissance à trois bébés bien portants. Le même jour, à Romano en Lombardia, une jeune femme de vingt-sept ans a donné également naissance à trois enfants bien constitués. Il y a un mois, à peine, dans cette même ville, une dame Cislacchi accouchait encore de trois enfants, et deux sœurs, Mmes Gamba donnaient le jour chacune à deux jumeaux.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 20 juin. — La séance s'ouvre à 1 heure et demie, sous la présidence de M. DESCHANEL

L'ordre du jour appelle le 2e tour de scrutin pour la nomination de deux membres de la commission supérieure des caisses d'épargne.

Le scrutin est ouvert à 1 heure quarante, il est fermé à 2 heures et demie.

Le *quorum* n'étant pas atteint, il sera procédé demain à un 3e tour de scrutin.

Les retraites ouvrières

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les retraites ouvrières.

La Chambre ayant décidé à la séance de mardi de passer à la discussion des articles, on examine d'abord les contre-projets.

Le premier qui vient en discussion serait celui de PASCAL GROUSSET, mais son auteur déclare le retirer.

— J'ai été l'un des premiers, dit-il, à poser cette importante question des retraites ouvrières devant la Chambre.

La proposition que j'avais déposée pour leur création, lors de la discussion du renouvellement du privilège de la Banque de France, avait alors recueilli une honorable minorité.

Mon contre-projet actuel ne diffère du projet de la commission que sur le mode de capitalisation et d'emploi des capitaux. La différence n'est pas assez profonde pour retarder le vote d'un projet de loi aussi important. (Très bien !)

Le contre-projet Vaillant

La Chambre aborde la discussion du contre-projet du citoyen VAILLANT L'article 1er est ainsi conçu :

« Toute personne vivant de son travail ou dont le chef de famille vit de son travail, sans y employer de salariés ; toute personne dépourvue de ressources et de secours quels que soient son âge, son sexe et sa nationalité, née en France ou y résidant à demeure, est assurée par l'Etat contre tous risques sociaux, notamment ceux résultant de l'abandon, de l'infirmité, de l'invalidité, de la vieillesse, du chômage, de la maladie et des accidents. »

VAILLANT dit qu'il faut remplacer les propositions incomplètes de la commission par un ensemble de dispositions créant l'assurance sociale complète étendue à tous les risques sociaux et à toutes les catégories de travailleurs.

Les projets du gouvernement et de la commission contiennent, à cet égard, une lacune, en excluant du bénéfice de la retraite les ouvriers étrangers ; bien plus, on les frappe d'un impôt sur leur travail.

C'est du patriotisme mal compris.

M. JACQUEY. — Pensons aux Français avant de penser aux étrangers.

VAILLANT. — En Allemagne, la loi des retraites s'applique aussi bien aux ouvriers étrangers qu'aux autres. Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous ?

L'orateur espère que la commission et le gouvernement répareront cet oubli.

M. GUIEYSSE, rapporteur, combat le contre-projet, comme s'étendant à des catégories trop nombreuses de citoyens et exagérant les dépenses tre 145.

Le contre-projet est repoussé par 380 voix con- de la loi.

Le contre-projet Chauvière

Le citoyen CHAUVIERE présente un autre contre-projet portant que tout français indigent âgé de 60 ans, a droit à une pension de 600 francs, susceptible d'être majorée.

L'orateur expose la nécessité impérieuse de secourir les vieillards trop souvent livrés après une vie de labeur à la pire détresse. C'est un véritable devoir national. Et ils doivent être secourus sans distinction, sans exception. Le contre-projet pose ce principe et réalise cette réforme.

Les ressources sont faciles à trouver. On peut les demander aux successions en ligne collatérale et à un prélèvement légitime sur les sociétés financières d'assurances.

Avec ces ressources capitalisées on pourra constituer largement le budget des retraites (très bien très bien à l'extrême gauche).

M. GUYESSE, rapporteur, combat en quelques mots le contre-projet qui est plutôt, dit-il, un exposé théorique qu'une conception pratiquement réalisable. Il se bornera à dire à la Chambre que les dépenses qu'il entraînerait se chiffrent au bas mot par un total annuel de 1.200 millions.

Le contre-projet CHAUVIERE *est repoussé à mains levées.*

Le contre-projet Mirman

M. MIRMAN présente un contre-projet dont l'article 1er dit qu'au nom de la solidarité nationale tout Français de l'un ou l'autre sexe a droit à une pension alimentaire aux conditions et sous les réserves ci-après : 1. à un âge quelconque à partir de seize ans, si une infirmité ou une maladie le met en état d'invalidité ; 2. à l'âge de 65 ans ou un autre âge à déterminer.

L'orateur raille le système de la cotisation adopté par la commission.

Quand un travailleur gagnant deux francs par jour, dit-il ,a élevé sa famille, il a rempli tout son devoir social, il ne doit plus rien, et vous lui demandez 10 % de son salaire !

Cet impôt, c'est la ruine du travail à façon ; c'est la ruine de la famille.

L'orateur n'accepte pas l'obligation d'un impôt pour une seule catégorie de citoyens. Du moment où la protection de l'invalidité et de la vieillesse est reconnue œuvre de solidarité nationale, tous les citoyens doivent contribuer à en supporter les charges.

C'est un service public qui doit profiter à tous et être payé par tous. Il faut que chaque Français paie selon ses ressources et que chaque invalide ou vieillard reçoive selon ses besoins.

L'orateur expose ensuite les détails de son contre-projet. Puis il critique le système de la capitalisation qui sera le champ ouvert à la spéculation et aux emprunts de l'Etranger; nous aboutirons ainsi à fourbir des armes à nos ennemis.

Le projet de la Commission demande un énorme effort pour n'aboutir qu'à des résultats précaires et insuffisants.

Le bon sens de la Chambre lui inspirera son choix entre les systèmes en présence (Applaudissements.)

M. BALSAN se déclare partisan du contre-projet Mirman. Mais pour faciliter sa réalisation, il faudrait, dit-il, ne demander la taxe de solidarité qu'aux grands industriels qui peuvent la supporter facilement.

M. GUIEYSSE, rapporteur ,combat le contre-projet qui est, selon lui, d'une application impossible. Organiser la prévoyance par l'impôt est une utopie.

L'orateur parle des calculs apportés par le Ministre du commerce au sujet de la capitalisation.

VOIX A GAUCHE. — Par le Ministre des finances ?

VOIX A CENTRE. — Et la solidarité ministérielle. (Bruit).

MILLERAND adresse au milieu du bruit quelques mots à M. Ribot qui agite dans le vide ses longs bras.

M. GUIEYSSE. — Si la Chambre veut aboutir, il faut qu'elle prenne pour base la proposition de la Commission et du Gouvernement. Il faut qu'elle ne se laisse pas déranger par des appels comme celui de M. Mirman, si éloquents qu'ils soient.

M. MIRMAN demande le renvoi de son contre-projet à la Commission.